

- conseil d'administration du 3 mars 2015 -

RESOLUTION CA n°5-2015
DECISION MODIFICATIVE 1 - 2015

Le conseil d'administration du Parc National des Pyrénées,

- sur le rapport de Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées,

approuve la décision modificative n° 1 de l'exercice 2015, telle que présentée par Monsieur le Directeur du Parc National des Pyrénées.

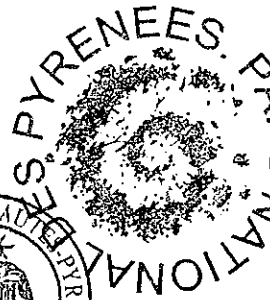
La présente délibération est publiée au recueil des actes administratifs de l'établissement public du Parc National des Pyrénées et fait l'objet de toutes les mesures de publicité prévues par l'article R. 331-35 du code de l'environnement.

Fait à Tarbes, le 3 mars 2015.

Le Président,

André BERDOU

Handwritten signature of André BERDOU in black ink.



Le Directeur,

Gilles PERRON

Handwritten signature of Gilles PERRON in black ink.